

Pierre Pédron

# GUIDE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Édition entièrement refondue

—  
MINEURS EN DANGER  
MINEURS DÉLINQUANTS

—  
PRATIQUES ÉDUCATIVES  
ET DROIT DE LA PJJ

—  
INTÈGRE LES DISPOSITIONS DU CODE DE  
LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS ENTRÉ  
EN VIGUEUR LE 30 SEPTEMBRE 2021



5<sup>e</sup> édition

**Pierre Pédrón,**

Magistrat, Docteur en droit pénal et en sciences  
criminelles de l'Université de Paris II (Panthéon-Assas),  
enseignant à l'Institut de criminologie de Paris.  
Successivement sous-directeur de la prison de la Santé,  
chef de cabinet des directions de l'administration  
pénitentiaire puis de la protection judiciaire de la  
jeunesse au ministère de la Justice, Vice-Président  
chargé des fonctions de juge des enfants  
au Tribunal judiciaire de Versailles.

Suivez-nous sur



[www.gualino.fr](http://www.gualino.fr)

Contactez-nous [gualino@lextenso.fr](mailto:gualino@lextenso.fr)



© 2022, Gualino, Lextenso  
1, Parvis de La Défense  
92044 Paris La Défense Cedex  
978-2-297-09159-6

Pierre Pédrón

GUIDE DE LA  
PROTECTION JUDICIAIRE  
DE LA JEUNESSE

---

MINEURS EN DANGER  
MINEURS DÉLINQUANTS

---

PRATIQUES ÉDUCATIVES ET DROIT DE LA PJJ

---

INTÈGRE LES DISPOSITIONS DU CODE DE  
LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS ENTRÉ  
EN VIGUEUR LE 30 SEPTEMBRE 2021

5<sup>e</sup> édition

## Remerciements

Mes remerciements s'adressent à celles et ceux qui par leur confiance, leur expérience, leurs conseils, leurs éclairages, m'ont aidé tout au long de ces années d'exercice professionnel en établissements pénitentiaires, en juridictions, au ministère de la Justice ainsi qu'aux Professeurs de l'Université de Paris II (Panthéon-Assas) qui m'ont permis de partager avec les étudiants de l'Institut de criminologie de Paris, ces riches expériences professionnelles.

Ces remerciements s'adressent à :

**Gilbert Azibert**, premier avocat général honoraire près la Cour de cassation.

**Jean-Pierre Carbuccia-Berland**, avocat général honoraire près la Cour d'appel de Paris.

**Christian Carlier**, Historien.

**Sophie Doucet**, Responsable éditorial Livres Lextenso.

**Philippe Gualino** (1950-2019), éditeur qui m'a accordé sa confiance.

**Xavier Salvat**, avocat général honoraire près la Cour de cassation.

Et bien sûr à **Jean-Claude Soyer** (1929-2016), Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, membre français honoraire de la Commission européenne des droits de l'Homme, ancien Directeur de l'Institut de criminologie de Paris, en témoignage de ma gratitude et mon affection.

Pour l'élaboration de la présente édition, que soient tout particulièrement remerciés :

**Philippe Conte**, Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Directeur honoraire de l'Institut de Criminologie de Paris.

**Didier Rebut**, Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Directeur de l'Institut de Criminologie de Paris.

**Frédéric Debove**, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas, Directeur de l'Institut de droit et d'économie de Melun.

**André Varinard**, Recteur, président de la commission de réforme de l'ordonnance du 2 février 1945.

**Jean-Philippe Duroché**, Magistrat, ancien Inspecteur des services pénitentiaires, Avocat général honoraire près la Cour d'appel de Riom.

**Valérie Amand**, Magistrate, Présidente à la 21<sup>e</sup> chambre sociale de la Cour d'appel de Versailles.

**Martine Cocaud**, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Rennes 2.

**Jennifer Sabatier**, Greffière en charge de la coordination du service du greffe de la juridiction des mineurs de Versailles.

**Laurent Mucchielli**, Sociologue.

**Marie-Pierre Pédron**, Inspectrice des finances publiques à la Direction Nationale de Vérification de Situations Fiscales.

Je remercie également les éditions Vuibert, Frédéric Debove et Jean-Philippe Duroché pour leur aimable autorisation de reproduire les tableaux de la partie relative à l'individualisation de la peine.

*À Sylvie*





# Présentation

Chaque année, dans un cadre législatif dont la complexité n'a d'égale que la multiplicité des intervenants, les services sociaux et la Justice interviennent auprès de 288 000 mineurs au titre de la protection de l'enfance tandis que 234 000 mineurs sont impliqués dans des affaires pénales.

Qui sont ces jeunes ?

Comment s'organise la protection des enfants en danger ?

Comment fonctionne la justice pénale des mineurs parfois qualifiée de laxiste et d'inefficace ? De quelle manière le regard porté sur eux par la société a-t-il évolué ?

Ce guide explore un terrain judiciaire méconnu en balayant des réalités difficiles : violences conjugales, parents maltraitants, mineurs victimes ou auteurs d'agressions, signalement d'enfants en danger, prise en charge du radicalisme religieux des parents et des jeunes, racket, violences urbaines, centres éducatifs fermés, prisons pour mineurs, couvre-feu...

Actualisées des dernières réformes de la protection de l'enfance et du droit pénal et civil de la famille (loi 21 avril 2021) et de droit pénal (Code de la justice pénale des mineurs entré en vigueur le 30 septembre 2021), les procédures administratives et judiciaires sont traitées en cohérence avec les prises en charge éducatives.

Son approche transversale de la prise en charge des mineurs par les multiples acteurs qui gravitent autour de l'enfant – parents, police, services sociaux, psychologues, mairies, départements, services de santé, parquet, justice, DPJJ, prison – rend indispensable, ce guide de la protection judiciaire de la jeunesse.

Étudiants en droit ou en sciences humaines, candidats aux métiers de la protection judiciaire de la jeunesse, travailleurs sociaux, magistrats, avocats, parents ou citoyens soucieux d'approfondir les questions relatives à l'enfance en danger ou délinquante, tous trouveront dans ce guide une vision globale et actualisée de la justice des mineurs.

Cette cinquième édition est spécialement dédiée à Jean-Claude Soyer (1929-2016), Professeur de l'université Panthéon-Assas (Paris II), membre de la Commission européenne des droits de l'homme de 1981 à 1999, directeur de l'institut de Criminologie de Paris, en témoignage de ma gratitude et de mon affection.





# Sommaire

<i>Présentation</i> .....	7
<b>Introduction</b> .....	19



## Partie 1

### Fondements et évolutions de la protection des mineurs

#### **Titre 1** Construction du système de protection de l'enfance (1789-1990)

<b>Chapitre 1</b>	<b>Genèse de la protection judiciaire de la jeunesse (1789-1945)</b> .....	29
Section 1	De l'Antiquité à la Révolution : évolution des rapports entre l'enfant, son père, sa famille et l'État .....	30
Section 2	De la prise en charge pénale spécifique du mineur délinquant au concept d'Éducation surveillée (1810-1945) .....	35
<b>Chapitre 2</b>	<b>Un modèle de protection faisant consensus (1945-1990)</b> .....	57
Section 1	Les « Trente Glorieuses » de la justice des mineurs (1945-1975) .....	58
Section 2	Un modèle qui peine à se renouveler (1979-1990) .....	73

#### **Titre 2** Évolution du système de protection judiciaire des mineurs (1990-2021)

<b>Chapitre 1</b>	<b>Orientation répressive de la politique criminelle</b> .....	79
Section 1	Motifs d'un infléchissement sécuritaire .....	79
Section 2	Sévérité accrue dans le traitement de la délinquance des mineurs .....	82
<b>Chapitre 2</b>	<b>Remise en cause du modèle protectionnel (1990-2002)</b> .....	85
Section 1	Un « vice originel » du modèle protectionnel ? .....	85
Section 2	Fissuration du consensus politique établi en 1945 (1990-2002) .....	91

Section 3	Le Sénat et la Cour des comptes critiquent la prise en charge des mineurs délinquants .....	99
<b>Chapitre 3</b>	<b>Rupture du consensus politique établi en 1945 (2002-2007)</b> .....	109
Section 1	Le débat sur la sécurité au cœur de la campagne présidentielle de 2002 ..	109
Section 2	Trois réformes réhabilitent la sanction d'un point de vue éducatif .....	110
<b>Chapitre 4</b>	<b>Renforcement des pouvoirs du parquet (2007-2022)</b> .....	123
Section 1	Le quinquennat Sarkozy : la criminologie de l'acte bouleverse le modèle protectionnel (2007-2012) .....	124
Section 2	Le quinquennat Hollande : le « chant du cygne » de la Défense sociale nouvelle (2012-2017) .....	133
<b>Chapitre 5</b>	<b>Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)</b> .....	149
<b>Chapitre 6</b>	<b>Textes internationaux et européens</b> .....	155
Section 1	Textes internationaux .....	155
Section 2	Textes européens .....	156
<b>Chapitre 7</b>	<b>Règles internationales applicables aux mineurs</b> .....	161
Section 1	Règles générales relatives à l'administration de la justice des mineurs .....	162
Section 2	Règles spécifiques au traitement de la délinquance juvénile .....	162
<b>Chapitre 8</b>	<b>Lois et règlements français</b> .....	167
Section 1	Législation et jurisprudence .....	167
Section 2	L'incidence de la jurisprudence du Conseil constitutionnel dans la réécriture du droit pénal des mineurs .....	169
Section 3	Les principes du droit pénal des mineurs intégrés au CJPM .....	171
Section 4	Cadre juridique en matière civile .....	174



## Partie 2

### Environnement familial et social du mineur

<b>Titre 1</b>	<b>Protection de l'enfant par ses parents et sa famille</b>	
<b>Chapitre 1</b>	<b>La famille</b> .....	179
Section 1	Définitions et problématiques .....	180
Section 2	Évolution de la place de l'enfant dans sa famille .....	187
<b>Chapitre 2</b>	<b>Exercice de l'autorité parentale</b> .....	193
Section 1	L'autorité parentale : des « droits-fonctions » .....	194

Section 2	Compétence du juge aux affaires familiales (JAF) pour le contentieux de l'autorité parentale .....	202
Section 3	Tutelle des mineurs .....	205
Section 4	L'audition du mineur en matière civile .....	207
<b>Chapitre 3</b>	<b>Violences intrafamiliales : impact sur l'enfant</b> .....	211
Section 1	Violences faites aux femmes et violences intrafamiliales (VIF) .....	212
Section 2	Traitement des violences intrafamiliales .....	218
<b>Chapitre 4</b>	<b>Intérêt de l'enfant et Parentalité</b> .....	231
Section 1	Parentalité et exercice des fonctions parentales .....	233
Section 2	Jusqu'où soutenir la parentalité ? .....	236
<b>Chapitre 5</b>	<b>Sanctionner ou responsabiliser les parents défaillants ?</b> .....	239
Section 1	De l'abandon de famille à l'article 227-17 du Code pénal .....	240
Section 2	Élément légal .....	242
Section 3	Élément matériel .....	243
Section 4	Élément moral .....	246
Section 5	Sanctions pénales tendant à soutenir la parentalité .....	249
Section 6	Poursuites à l'encontre des mouvements sectaires .....	252

## **Titre 2** L'État, le maire, la PJJ dans la « politique de la ville »

<b>Chapitre 1</b>	<b>La politique de la ville : c'est quoi ?</b> .....	259
Section 1	Genèse de la politique de la ville .....	260
Section 2	Une politique nationale interministérielle .....	263
Section 3	Politique de la ville et prévention de la délinquance .....	270
<b>Chapitre 2</b>	<b>Le maire : acteur central des politiques de prévention</b> .....	275
Section 1	Le « travailleur social pivot » coordonne les actions de prévention .....	276
Section 2	Conseil pour les droits et devoirs des familles .....	278
Section 3	Contrôle de l'assiduité scolaire, lutte contre l'absentéisme et le décrochage .....	278
Section 4	Rappel à l'ordre municipal .....	280
Section 5	Information par le procureur des infractions commises dans sa commune .....	280
<b>Chapitre 3</b>	<b>La justice dans la politique de la ville</b> .....	283
Section 1	Acteurs judiciaires de la politique de la ville .....	284
Section 2	La DPJJ : acteur clé de la politique de la ville .....	290
<b>Chapitre 4</b>	<b>Limites de la politique de la ville</b> .....	295
Section 1	Difficile évaluation de la politique de la ville .....	295
Section 2	Bilan de la politique de la ville par la Cour des comptes .....	296

## **Titre 3 Comprendre, mesurer, prévenir la délinquance des mineurs**

<b>Chapitre 1</b>	<b>Étiologie de la délinquance des mineurs</b> .....	303
Section 1	Théories de la personnalité du délinquant .....	304
Section 2	Théories sociologiques .....	309
Section 3	Théories dynamiques de l'acte criminel .....	324
<b>Chapitre 2</b>	<b>Mesure et nature de la délinquance des mineurs</b> .....	329
Section 1	Statistiques et politiques criminelles .....	329
Section 2	Mise en perspective des données statistiques récentes .....	331
Section 3	Des analyses contradictoires des statistiques pénales .....	336
Section 4	Qui sont les jeunes délinquants ? .....	342



## **Partie 3**

### **Protections administrative et judiciaire des mineurs**

#### **Titre 1 Mineur en situation « de risque de danger » : la protection administrative**

<b>Chapitre 1</b>	<b>La protection de l'enfance : compétence départementale</b> .....	353
<b>Chapitre 2</b>	<b>L'organisation de la protection de l'enfance</b> .....	357
Section 1	Définition de la protection de l'enfance : loi 14 mars 2016 .....	358
Section 2	Structuration de la protection de l'enfance : loi du 2 janvier 2002 .....	358
<b>Chapitre 3</b>	<b>Les modes de protection administrative</b> .....	381
Section 1	Aide à domicile .....	382
Section 2	Accueil ponctuel de l'enfant à la demande des parents .....	384
Section 3	Formalisation du placement administratif .....	386
<b>Chapitre 4</b>	<b>De l'information préoccupante à la saisine du procureur</b> .....	389
Section 1	Information préoccupante .....	390
Section 2	Cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes .....	395
Section 3	Signalement judiciaire au procureur de la République .....	400

## **Titre 2 Mineur en situation de « danger » : la protection judiciaire**

<b>Chapitre 1</b>	<b>Intervention subsidiaire du juge des enfants</b> .....	405
Section 1	Spécificités procédurales de l'assistance éducative .....	406
Section 2	Qu'est-ce que le « danger » ou des conditions d'éducation « gravement compromises » ? .....	409
Section 3	La saisine du juge des enfants .....	412
Section 4	Instruction de la procédure .....	417
<b>Chapitre 2</b>	<b>Mesures d'assistance éducative</b> .....	429
Section 1	Principes guidant la prise de décision du juge des enfants .....	430
Section 2	Mesures d'assistance éducative .....	431
Section 3	Procédure d'urgence en assistance éducative : l'OPP .....	449
Section 4	Spécificité de l'intervention éducative dans le cadre judiciaire .....	451
Section 5	Contester une décision d'assistance éducative .....	452

## **Titre 3 Évolution de la protection de l'enfance**

<b>Chapitre 1</b>	<b>Problématique de « pilotage »</b> .....	457
<b>Chapitre 2</b>	<b>Problématiques budgétaires</b> .....	461
Section 1	Une rationalisation budgétaire légitime... ..	461
Section 2	... qui, poussée à l'extrême, complexifie la protection de l'enfance.....	462
Section 3	La désertion de la PJJ en assistance éducative .....	464
<b>Chapitre 3</b>	<b>Problématique politique</b> .....	467
Section 1	Un modèle de protection judiciaire remis en cause .....	467
Section 2	Un modèle de protection judiciaire à réinventer.....	469
<b>Chapitre 4</b>	<b>Problématiques nouvelles : la radicalisation religieuse</b> .....	471
Section 1	La prise en charge des mineurs radicalisés.....	472
Section 2	Spécificité procédurale pénale.....	475
Section 3	Prise en charge des mineurs de retour de zones d'opérations de groupements terroristes .....	479
Section 4	Traitement judiciaire pénal de la radicalisation des mineurs.....	482



## Partie 4

### « Principes généraux » et « spécialisation des acteurs » de la justice pénale des mineurs

#### **Titre 1** Les principes généraux

#### **Titre 2** Spécialisation des acteurs

<b>Chapitre 1</b>	<b>Le parquet mineur</b> .....	493
Section 1	Le parquet et la défaillance de l'autorité parentale.....	494
Section 2	Le parquet : un rôle renforcé dans la « chaîne pénale » de la justice des mineurs .....	501
Section 3	Traitement des procédures pénales par le parquet .....	518
<b>Chapitre 2</b>	<b>Les juridictions spécialisées pour mineurs (CJPM, art. 12-1)</b> .....	547
Section 1	Le juge des enfants (CJPM, art. L. 231-2).....	548
Section 2	Le Tribunal pour enfants (CJPM, art. L. 231-3).....	552
Section 3	Le juge d'instruction spécialisé mineur (CJPM, art. L. 221-1 et 2).....	553
Section 4	Le juge des libertés et de la détention chargé des affaires concernant les mineurs (CJPM, art. 12-1) .....	558
Section 5	La Cour d'assises des mineurs (CJPM, art. 231-9).....	559
Section 6	La chambre spéciale des mineurs de la cour d'appel (CJPM, art. L. 231-6) .	559
<b>Chapitre 3</b>	<b>La Direction de la protection judiciaire de la jeunesse</b> .....	561
Section 1	Direction opérationnelle réorganisée .....	562
Section 2	Secteur public de la PJJ .....	569
Section 3	Secteur associatif habilité (SAH).....	597
Section 4	Évaluation et contrôle des établissements, services.....	603
Section 5	Concilier pilotage et cohérence de l'intervention éducative .....	605



## Partie 5

### De l'examen de culpabilité au prononcé de la sanction

<b>Titre 1</b>	<b>Le principe : la mise à l'épreuve éducative préalable au jugement sur la sanction (MEP)</b>	
Chapitre 1	La procédure et... ses exceptions .....	617
Chapitre 2	Déclaration de culpabilité et mise à l'épreuve éducative .....	621
Section 1	« De l'audience d'examen de la culpabilité » (CJPM, art. L. 521-7 à L. 521-12) .....	621
Section 2	« De la période de mise à l'épreuve éducative » (CJPM, art L. 521-13 à L. 521-23) .....	623
Chapitre 3	Les investigations sur la personnalité et la MEJP .....	627
Section 1	« Des informations relatives à la personnalité du mineur » (CJPM, art. L. 321-1 à L. 322-10) .....	628
Section 2	« Du dossier unique de personnalité » (CJPM, art. L. 322-8 à L. 322-10) .....	634
Chapitre 4	« De la mesure éducative judiciaire provisoire » (MEJP) .....	637
Chapitre 5	« Des mesures de sûreté » .....	639
Section 1	« Du contrôle judiciaire » (CJPM, art L. 331-1 à L. 331-7) .....	640
Section 2	« De l'assignation à résidence avec surveillance électronique » (CJPM, art. L. 333-1 à L. 333-2) .....	645
Section 3	« De la détention provisoire » (CJPM, art. L. 334-1 à L. 334-5) .....	646
Chapitre 6	« De l'exécution des mandats » .....	655
<b>Titre 2</b>	<b>La procédure de jugement en audience unique sur la culpabilité et la sanction</b>	
Chapitre 1	À l'initiative... ..	659
Section 1	De la juridiction (CJPM, art. L. 521-2) .....	659
Section 2	Du parquet (CJPM, art. L. 423-4, al. 3) .....	660
Section 3	Du juge d'instruction .....	661
Chapitre 2	« De l'information judiciaire » par le juge d'instruction .....	663
Section 1	Le déroulement de l'instruction .....	664
Section 2	Instruction sur les faits .....	666
Section 3	« Du règlement de l'information judiciaire » (CJPM, art. L. 434-1 et s.) .....	667

<b>Chapitre 3</b>	<b>De l'audience de prononcé de la sanction</b> .....	671
Section 1	La responsabilité pénale du mineur : le discernement .....	672
Section 2	Le prononcé de la sanction (CJPM, art. L. 521-24 et s).....	685
Section 3	Ce que le juge a dit : le jugement, levier de l'action éducative .....	709
Section 4	« Des voies de recours » (CJPM, art. L. 531-1 et s.).....	711



## Partie 6

### Sanctionner et prévenir la récidive

#### **Titre 1** Spécificité de l'action éducative pénale

Chapitre 1	L'évaluation : préalable incontournable .....	719
Chapitre 2	Travail éducatif en milieu ouvert au pénal .....	723

#### **Titre 2** Les mesures éducatives judiciaires pénales

Chapitre 1	Régime juridique et dispositions communes .....	729
Chapitre 2	Les mesures éducatives pénales .....	733
Section 1	L'avertissement judiciaire (CJPM, art. L.111-1, 1 <sup>o</sup> ) .....	735
Section 2	La mesure éducative judiciaire (MEJ) (CJPM, art. L. 111-1, 2 <sup>o</sup> ) .....	736
Section 3	La dispense et la déclaration de réussite de mesure éducative (CJPM, art. L. 111-6).....	750
Section 4	Le module de placement.....	751
Section 5	Le placement en CEF.....	768
Section 6	L'exécution des mesures éducatives .....	783

#### **Titre 3** Régime des peines applicables aux mineurs

Chapitre 1	Notions essentielles concernant les peines .....	789
Section 1	Qu'est-ce qu'une peine ? .....	790
Section 2	Processus de détermination de la peine .....	792
Chapitre 2	L'individualisation de la sanction pénale .....	803
Section 1	Le principe .....	803
Section 2	Les règles .....	805
Section 3	Détermination de la peine.....	807

Section 4	Quelles peines pour le mineur « en récidive » ? .....	810
<b>Chapitre 3</b>	<b>Détermination de la peine applicable aux mineurs</b> .....	815
Section 1	Primauté de l'éducatif et excuse de minorité .....	816
Section 2	Période de sûreté inapplicable aux mineurs .....	817
Section 3	Peines privatives ou restrictives de droits .....	819
Section 4	Peines privatives de liberté .....	827
<b>Chapitre 4</b>	<b>L'exécution des peines</b> .....	835
Section 1	La juridiction diffère ou accélère l'exécution de la peine .....	836
Section 2	Le parquet fait exécuter les peines .....	839
Section 3	Le bureau de l'exécution des peines (BEX) .....	841

## **Titre 4 Les voies de recours au pénal**

Section 1	Casier judiciaire national automatisé .....	846
Section 2	Fichiers spécifiques .....	847
Section 3	Informations des institutions en contact avec des mineurs .....	849



## **Partie 7**

### **Détention carcérale et application des peines**

#### **Titre 1 Mineurs en prison**

<b>Chapitre 1</b>	<b>Un sujet qui fait débat : la prison criminogène ?</b> .....	855
Section 1	Cadre juridique .....	855
Section 2	Qui sont les mineurs incarcérés ? .....	858
Section 3	Incidences du droit européen sur les conditions de détention .....	861
<b>Chapitre 2</b>	<b>Le service public pénitentiaire</b> .....	871
Section 1	Des missions en adéquation avec les principes de l'exécution des peines ..	871
Section 2	Organisation de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) .....	873
<b>Chapitre 3</b>	<b>Cadre juridique de la détention des mineurs</b> .....	877
Section 1	Écrou du mineur .....	877
Section 2	Catégories d'établissements pénitentiaires pour mineurs .....	880
Section 3	Orientation des mineurs condamnés .....	888
<b>Chapitre 4</b>	<b>Sécurité/Réinsertion/Prévention de la récidive</b> .....	893
Section 1	Sécurité pénitentiaire .....	894

Section 2	Réinsertion et prévention de la récidive .....	908
Section 3	Prise en charge médicale .....	912
Section 4	Régime de détention : dispositions générales .....	917
Section 5	Régime de détention des mères détenues avec leur bébé .....	922
Section 6	Régime de détention des mineurs .....	924

## **Titre 2 Aménagement des peines et suivi postsentenciel**

<b>Chapitre 1</b>	<b>Application des peines : JE/JAP et PJJ .....</b>	<b>935</b>
Section 1	Le droit acte que la contrainte pénale participe de l'action éducative .....	936
Section 2	Institutions concourant à l'aménagement des peines .....	937
Section 3	Compétences du JE/JAP .....	939
Section 4	Spécificités de la procédure devant le JE/JAP .....	941
Section 5	Le débat contradictoire .....	942
Section 6	Rôle de la PJJ dans les aménagements de peines .....	945
<b>Chapitre 2</b>	<b>Aménagement des peines depuis le milieu ouvert .....</b>	<b>951</b>
Section 1	Aménagement de peine dès l'audience sur la sanction .....	951
Section 2	Conversion des peines fermes d'une durée inférieure ou égale à 1 an .....	953
<b>Chapitre 3</b>	<b>Aménagement des peines en milieu fermé .....</b>	<b>957</b>
Section 1	Modalités juridiques .....	959
Section 2	Enjeux éducatifs/PJJ du projet d'aménagement de peine .....	960
Section 3	Aménagement des peines en prison .....	967
<i>Bibliographie</i> .....		997
<i>Index</i> .....		999



# Introduction

---

« Souvent, les enfants que nous rencontrons dans nos cabinets souffrent parce qu'ils sont envahis par des problèmes d'adultes ; ces problèmes pompent toute leur énergie ; ils les empêchent d'apprendre, de grandir, de vivre une vie d'enfant. »<sup>1</sup>

Au plan sociétal, bien au-delà des seuls professionnels (policiers, magistrats, avocats, éducateurs spécialisés...), la question de l'enfance en danger ou délinquante nous concerne d'abord en tant que citoyens.

Au-delà de nécessaires débats sociologiques, juridiques, pédagogiques et éducatifs, la prise en charge des enfants en danger ou délinquants apparaît en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle éminemment politique, au sens noble du terme, en ce qu'elle interroge chacun de nous sur le devenir de la jeunesse :

- quel statut pour l'enfant aux seins de configurations familiales diversifiées, dans une société comptant un fort taux de chômage ?
- quels repères citoyens et soutiens éducatifs via l'École, les politiques sociales et la « politique de la ville », l'État doit-il apporter aux parents et à la jeunesse ?
- quelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales dans les politiques de prévention, dans un contexte budgétaire restreint ?
- quelles limites aux politiques d'action sociale et de prévention, au regard de comportements parentaux parfois qualifiés de démissionnaires ?
- quelles réponses innovantes au traitement de la délinquance juvénile apporte le nouveau Code de la justice pénale des mineurs entrée en application en septembre 2021, dans un contexte de dénonciation médiatique de laxisme judiciaire ?
- quid de la tentation du « tout répressif » face aux comportements délinquants d'adolescents récidivistes ? Juger les mineurs les plus ancrés dans la délinquance comme des majeurs est-il la solution adaptée ?
- quelle action éducative mener dans des centres éducatifs fermés ? en prison ?
- comment lutter efficacement contre la récidive, prendre en compte la dimension restauratrice de la peine ?
- comment mieux prendre en compte les victimes de la délinquance juvénile, souvent elles-mêmes mineures ?

**Le premier degré de lecture** offre une mise en perspective des différentes conceptions philosophiques et de politiques criminelles qui fondent le droit et les pratiques éducatives de la protection judiciaire de la prise en charge des mineurs en danger et délinquants.

---

1. Sultan, *Je ne parlerai qu'à ma juge. Voyage au cœur de la justice des enfants*, 2013, Seuil, p. 51.

Au **plan juridique**, ces problématiques complexes se traduisent par des lois et des dispositifs spécialisés, renouvelés par le Code de la justice pénale des mineurs entrés en vigueur en 2021, au travers de mesures de protection, de sanctions éducatives et de peines aux régimes dérogatoires propres à l'enfance.

Dans l'intérêt de l'enfant, ce droit s'efforce de concilier l'exercice de l'autorité parentale, la protection de l'enfant et la répression de la délinquance des adolescents.

**C'est là le second degré de lecture de l'ouvrage.** De l'autorité parentale au placement de l'enfant en danger, du placement en garde à vue du jeune délinquant à sa comparution devant les juridictions spécialisées pour mineur, de son placement en Centre éducatif fermé (CEF) à l'exécution de la peine en Établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM)... Le lecteur trouvera une présentation exhaustive du droit et des procédures.

Mais, « au Tribunal pour enfants, rendre la justice ne se résume donc pas à “dire la loi”. La parole judiciaire se construit à partir des réalités familiales et du vécu des enfants. Elle donne sa chair à la loi et elle pousse constamment à en interroger et à en préciser le sens et la finalité »<sup>2</sup>.

À la croisée de ces problématiques sociales et juridiques, des actions de soutien aux familles, du travail de police, des actions des services sociaux et des éducateurs, mais aussi de la prise en charge pénitentiaire des jeunes délinquants, se trouve le **juges des enfants**. Magistrat spécialisé dans la prise en charge des enfants en danger et ou délinquants, celui-ci est relayé dans son action et dans la mise en œuvre de ses décisions (pénales et civiles, éducatives et protectrices) par des services éducatifs spécialisés qu'il mandate.

Cet ensemble constitue le système de protection judiciaire de la jeunesse.

Les décisions des magistrats, tant au titre de la protection de l'enfance en danger que de la prise en charge des mineurs délinquants, prennent leur plein effet en termes de prévention, d'éducation et de répression, grâce à l'action de ces services administratifs et judiciaires éducatifs dédiés : l'Aide Sociale à l'Enfance, le Secteur Associatif Habilité, la Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse, la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

**Cette action éducative** revêt selon les problématiques abordées diverses facettes qui peuvent sembler antinomiques :

- prévenir la maltraitance tout en soutenant la parentalité ;
- repérer, puis signaler un enfant en danger ; le prendre en charge de manière diversifiée ;
- impliquer et soutenir les parents d'enfants victimes de carences éducatives ;
- travailler au maintien du lien, avec ses parents, de l'enfant placé ;
- prendre en charge le mineur étranger isolé de sa famille évoluant en dehors de toute protection d'une autorité parentale sur le territoire national ;
- prévenir la délinquance sans stigmatiser, un jeune, sa famille, son milieu social ;
- établir, dans le cadre d'un « mandat judiciaire » une « relation éducative » : ce lien indispensable à faire naître par l'éducateur en charge d'un enfant peu habitué à faire confiance à un adulte ;
- soutenir les victimes des mineurs délinquants, qui sont très souvent elles-mêmes des mineur(e)s ;
- prévenir le radicalisme religieux de certains adolescents ;

---

2. Sultan, *Je ne parlerai qu'à ma juge*, op. cit., p. 109.